

Le siège au Havre, évidemment

Maritime. Le futur Grand port maritime de l'axe Seine, né de la fusion des trois ports du Havre, de Rouen et de Paris, aura son siège dans la cité océane. C'est à la fois « une évidence » et « une très bonne nouvelle » pour le territoire.

« **C**omment le dire autrement... Enfin... C'est enfin fait », réagit Jean-Louis Le Yondre. Et c'est « une très bonne nouvelle à double titre », relève le président du Syndicat des transitaires du Havre (STH). « Retenir Le Havre pour être le chef-lieu de ce nouvel établissement portuaire, c'est tellement une évidence, en dehors de tout esprit de clocher. Il suffit de regarder ce que pèse le trafic de notre port par rapport aux deux autres composantes portuaires de l'axe Seine. Le port du Havre va être au cœur des décisions et gèrera l'ensemble de l'axe Seine. Comment ne pas s'en féliciter ? » ajoute le patron des transitaires havrais.

« L'homme de la situation »

Jean-Louis Le Yondre salue par ailleurs la nomination de Stéphane Raison, l'actuel président du directeur du Grand port maritime de Dunkerque. « Diplômé de Polytechnique et de l'école des Ponts et Chaussées, c'est un professionnel brillant. L'homme de la situation. »



Le port du Havre, c'est un trafic de moins de trois millions de conteneurs, orienté à la baisse. Le nouvel ensemble devrait apporter un nouvel élan à l'axe Seine, ensemble portuaire de la capitale française. (Photo Éric Hourri/PN)

Une analyse que partage Michel Segain. « Ce n'est pas seulement mon cœur de Havrais qui parle. Il est normal que Le Havre ait été retenu pour accueillir le siège du futur établissement qui commencera à fonctionner en juin prochain. C'est une opportunité historique, considère le président de l'Union mari-

time et portuaire du Havre (Umep) et de l'Union maritime et portuaire de France (UMPF). À nous de recommencer à chasser en meute, à prendre bien soin de faire participer tous les acteurs de l'axe Seine pour que ce soit une réussite partagée par l'ensemble de nos territoires, de la Normandie à Paris. » Michel

Segain soutenait la création du premier ensemble portuaire de France devant Marseille, initiée par Édouard Philippe alors Premier ministre de longue date. « L'axe Seine, c'est 33 % du PIB de notre pays, 28 % des emplois. C'est un territoire taillé pour la compétition européenne et mondiale », avance le

président de l'Umep en insistant sur l'urgence du développement de nouvelles infrastructures ferroviaires de fret et de la liaison fluviale de Port 2000. « Les JO de 2024 constitueront une formidable vitrine pour le grand port de l'axe Seine. Un rendez-vous crucial à ne pas rater. »

« À nous de créer les conditions pour que cet établissement public apporte à la France un deuxième grand port d'État, qui sera le premier par sa taille », commente la députée Agir Agnès Firmin-Le Bodo.

« J'attendais cette confirmation et j'en suis donc satisfait, réagit le député PCF Jean-Paul Lecoq. Il conviendrait désormais que le gouvernement revienne sur la décision prise par le précédent, de créer le Canal Seine Nord, véritable aberration écologique et économique, qui constituerait une entrave préjudiciable pour l'avenir de nos ports en créant un axe concurrent depuis les ports du nord de l'Europe vers la région parisienne. »

CHRISTOPHE PRETEUX